

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.



BULLETIN n° 148 - octobre 2020

cliche © Archives municipales de Beaune

Sommaire :

Éditorial	1
Avis à nos chers adhérents	2
Fonds Viénot de Vaublanc	3-4
Marguerite Masson, portrait	5-6

Centre beaunois d'études historiques

Société d'histoire et d'archéologie de Beaune
Association fondée le 21 mai 1851
Association loi de 1901
Présidente : Carole CHATEAU
Secrétaire générale Isabelle BERNARD.
Trésorier : G.-P. PETITJEAN

Siège social

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Adresse postale

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : cbeh@wanadoo.fr

Site Internet : cbehblog.wordpress.com

Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures

Bulletin

Directeur de la publication :
Carole CHATEAU.

Responsable de la rédaction :
Yvette DARCY

Ont participé à ce numéro :
Bernadette BLANDIN
Carole CHATEAU
Geoffrey MAIRE

Imprimé par Beaune Copie Services,
3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Dépôt légal à parution.

... Il nous faudra patienter encore.

Chers Adhérents,

Les activités des associations telles que la nôtre ne sont pas encore près d'être libérées du carcan de précautions liées à la pandémie.

C'est ainsi que nous avons dû renoncer à organiser des réunions en lieu fermé, notamment les conférences et la Cérémonie des Prix 2020.

Cependant, nous ne perdons pas courage et vous proposons pour cette fin de trimestre des activités de semi plein air comme les « déambulations » ou parcours commentés, ou concernant des espaces fermés très vastes, comme les Musées et le Théâtre municipal. Vous trouverez le détail de ces propositions dans notre rubrique Agenda.

Mais c'est au titre de ma « double casquette » de présidente du CBEH et d'élue en charge des Archives qu'il m'est donné de soutenir un beau projet à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870 qui a vu l'occupation prussienne s'étendre du Havre jusqu'à la frontière suisse, Beaune compris.

En coopération avec nos partenaires naturels que sont les services d'archives, les institutions culturelles régionales et l'Echo d'Comm, qui nous apporte un soutien sans faille, l'équipe des Archives de Beaune s'attachera à souligner en suivant leur chronologie les temps forts de cette période tragique et les combats sans merci qui eurent dans le pays beaunois.

Ce sera l'occasion de vous faire partager cette commémoration au fil des mois qui viennent et qui sait, si les conditions s'améliorent, d'organiser pour vous quelques rendez-vous avec l'histoire.

Carole Chateau
Présidente

Agenda du CBEH

Samedi 23 octobre à 18 h

EXPOSITION

« Yves Paris, le meilleur déclic »

Yves Paris fut le mari de Mme Paris-Goussery, fille du peintre aquarelliste Emile Goussery
Vernissage en présence de l'épouse et de la fille d'Yves Paris
Musée des Beaux-arts – porte Marie de Bourgogne – entrée libre.

Jeudi 29 octobre à 15 h

DEAMBULATION HISTORIQUE

« L'Hôpital se moquerait-il de de la Charité »

Accompagnée par Véronique Mangold

Départ parking des Tanneries

Visite gratuite soumise à inscription préalable auprès du CBEH – groupe de 20 personnes maximum

Samedi 5 décembre à 10 heures 30

THEATRE MUNICIPAL : L'ENVERS DU DECOR

L'équipe du Théâtre vous propose une visite guidée des coulisses, de la machinerie, de la cage de scène ...

Visite gratuite soumise à inscription préalable auprès du CBEH – groupe de 20 personnes maximum

POUR TOUTES CES ACTIVITES

Afin de garantir la sécurité de chacun, le port du masque, le lavage des mains au gel hydro-alcoolique et la distanciation physique seront obligatoires.

Les consignes sont les mêmes pour nos permanences, les mercredis de 16h à 18h.

Avis à nos chers adhérents

Le contexte très particulier de ce début d'année, marqué par un confinement sévère qui a bouleversé nos habitudes, est peut-être la cause d'une chute de près de la moitié de nos cotisations pour cet exercice 2020.

Nul n'est besoin de vous éclairer sur l'importance capitale de votre soutien financier pour la mise en œuvre nos activités permanentes qui, elles, n'ont subi aucun ralentissement – au contraire – durant le confinement : édition des bulletins et du recueil annuel qui vous sont fournis et adressés gratuitement, publication des ouvrages hors-série qui contribuent largement au rayonnement de notre société. Les frais d'affranchissement et les frais de gestion courants (abonnements, maintenance, assurances) sont eux aussi des frais fixes.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous solliciter par cette démarche toute particulière. Ceux d'entre vous qui ont déjà réglé leur cotisation voudront bien ne pas en tenir compte, et nous remercions vivement les autres de nous adresser leur cotisation à l'aide du formulaire figurant à la fin de ce bulletin.

Nos Joles et nos pelnes

Le CBEH déplore le décès de Monsieur Jean Mortola, qui fut longtemps membre du Bureau de notre Centre où il avait notamment exercé les fonctions de vice-président et de secrétaire général. Retiré à Dijon depuis plusieurs années, il s'est éteint le 19 septembre dernier. Nous présentons à son épouse Thessa, qui fut également très active dans la vie associative beaunoise, nos sincères condoléances.

L'actualité de la recherche : le fonds Viénot de Vaublanc

Parler d'amour au XIX^e siècle

La correspondance du XIX^e siècle est un véritable trésor au sein de nos archives. Outre le style littéraire inégalable de cette période, les lettres recèlent de précieuses informations sur les mentalités et les pensées d'une période. L'abondance de la correspondance à cette époque permet d'aborder de nombreuses thématiques. Le sujet que nous mettrons en exergue aujourd'hui sera certes léger mais historiographiquement à la mode : les sentiments, et plus particulièrement l'amour au sein du couple.

Dans le fonds Viénot de Vaublanc (sous la cote 37 Z aux Archives municipales de Beaune), se trouvent quelques lettres écrites entre Louise Thérèse de Viénot de Vaublanc, née Louise Thérèse de La Croix d'Azolette, et son mari Jean Antoine Alphonse Viénot de Vaublanc entre 1832 et 1840. La famille Viénot de Vaublanc est une famille bourguignonne anoblie à l'extrême fin du XVII^e siècle. Leur fief et foyer historique se situe autour de la commune de Chaudenay, en Saône-et-Loire, à Mimande et à Vaublanc, deux lieux-dits. Parmi les membres de cette famille, certains d'entre eux ont détenu des fonctions importantes. Charles Viénot de Vaublanc fut un maréchal des camps et armées du roi en 1780, sous Louis XVI, et Vincent-Marie Viénot de Vaublanc joua un rôle politique sous l'Empire et la Restauration en occupant des postes de pouvoir tels que député, préfet, conseiller d'État, ministre d'État et de l'Intérieur.

Bien qu'il soit issu d'une branche cadette de cette famille, Jean Antoine Alphonse Viénot de Vaublanc est héritier dès sa naissance, en 1802, de la noblesse familiale. Comme une partie de ses aïeux, il décide de suivre une carrière militaire ; il devient capitaine du 64^e de ligne. En 1830, il épouse Louise Thérèse de La Croix d'Azolette, issue d'une famille de la noblesse du Rhône. Le jeune couple s'installe alors pas très loin d'Azolette, à Beaujeu dans le Rhône, et chacune de leurs séparations semble un moment pénible, comme peut en témoigner la lettre suivante, que nous vous avons partiellement retranscrite :

« Mon cher Alphonse,

Votre départ me fait beaucoup de chagrin, en vous voyant partir ainsi je n'ai eu que la force de m'évader dans ma chambre pour pleurer ... Dieu me fait sentir par-là que l'affection qu'on porte aux hommes est souvent au détriment de l'amour qu'on lui doit ; désormais je tâcherai de l'aimer davantage. [...] Priez pour moi, je suis triste ; soyez heureux, évitez les accidents aux Maisons Neuves. À tous instants, ma pensée y sera. Dieu nous accordera, j'espère, le bonheur de nous revoir bientôt. En attendant, pensez et aimez un peu celle qui vous sera dévouée toute sa vie. Mes respects à votre mère, elle sera contente de vous voir, et moi je me demande si réellement je puis compter sur votre affection, qui parfois semble s'affaiblir. Je pense que vous allez coucher à Charlieu. Si vous êtes chez M. Dufort, on vous remettra cette lettre pour que vous sachiez bien que je vous aime et que je souffre de votre départ. [...] Louise a reçu votre adieu, m'a-t-elle dit. J'aurai voulu avoir aussi le mien.

Votre triste amie, Thérèse »

Dans cette lettre, Thérèse écrit à son époux alors même qu'il vient de quitter la demeure familiale pour rejoindre quelques temps sa mère. Dès la première phrase, Thérèse fait part ouvertement de ses sentiments, de la tristesse qu'elle éprouve suite au départ d'Alphonse. Elle n'hésite pas non plus à exprimer ses inquiétudes pour lui mais aussi pour les sentiments de ce dernier à son égard qui, à ses yeux, semble « s'affaiblir ». L'utilisation du mot affaiblir est lourd de sens puisqu'il témoigne à lui seul de sentiments réciproques qui ont été partagés et qui se sont peut-être affaiblis après quelques années de vie commune.

Néanmoins, cette lettre n'est pas la seule trace de la vie affective du couple. Le fonds Viénot de Vaublanc contient 19 autres lettres de ce genre entre les deux époux, dont est directement tirée cette dernière, et dans chacune d'entre-elles, des marques d'affection sont fréquemment utilisées. Par exemple, dans leur intimité, ils se nomment - même si cela n'apparaît pas dans celle-ci - par des surnoms tel que « mon Minon ». L'utilisation de surnom marque

une proximité intime entre les deux personnes qui, certes, sont mariées, mais on sait par ailleurs que les sentiments n'ont pas toujours été une composante essentielle de l'acte civil et religieux du mariage.

La tendresse de la lettre de Thérèse envers son mari contraste avec la coutume du mariage arrangé malheureux, encore de vigueur dans les familles nobles du XIX^e siècle. Autrement dit, une étude de cas précise telle que de la correspondance familiale apporte une richesse nécessaire dans la compréhension des mœurs d'une société parfois plus complexe qu'il n'y paraît.

Geoffrey MAIRE
Archiviste
Archives municipales de Beaune



Fonds Viénot de Vaublanc, AMB 37 Z 17.

Portraits oubliés ... Marguerite Masson

Marguerite MASSON
1895-1977

Marguerite Masson est née le 27 août 1895 dans une famille bourguignonne¹. Son père était avoué à Beaune, où elle passa son enfance. Après la séparation de l'Église et de l'État en 1905, elle suivit les Dominicaines à Lucerne en Suisse. Revenue à Beaune, elle prépara le baccalauréat qu'elle passa à Dijon, en travaillant le plus souvent seule. Elle me disait avoir voulu apprendre le grec quand elle vit des jeunes filles rire à la lecture de pièces d'Aristophane. Son adolescence a été marquée par la mort de son frère, tué dans un accident de chasse.

En 1920, elle entre au collège Sainte-Marie de Neuilly où les cours se déroulaient à la fois à la Sorbonne et à l'École normale catholique créée par Madame Daniélou, femme d'un député du Finistère. En parallèle à cette école, Madame Daniélou avait fondé avec le P. de Grandmaison « L'Association apostolique Saint-François Xavier » dont les membres étaient liés par des vœux, engagement que prit Marguerite Masson en 1922 où elle devint alors une collaboratrice très proche de Madame Daniélou. De cette période elle ne parlait que par allusion, on peut retenir qu'elle a fréquenté un grand nombre d'intellectuels et de politiciens chrétiens qui ont développé ou entretenu son esprit critique. Devenue directrice de l'École normale, également professeur, elle disait avoir enseigné le grec à Simone de Beauvoir pour que celle-ci pût passer l'agrégation de philosophie.

Marguerite Masson préparait une thèse, mais ses fiches restèrent dans un grenier de Sainte-Marie. En effet, un événement dont nous ne saurons rien l'éloigna de Madame Daniélou et Mademoiselle Masson revint à Beaune quelques mois en 1940 s'occuper de sa mère veuve. Toutefois, Marguerite Masson se considéra toute sa vie liée par le vœu de consécration apostolique qu'elle avait prononcé en entrant à Saint-François Xavier.

On lui confia toutefois de 1940 à 1945 la direction d'une école normale d'institutrices à Meung-sur-Loire, rattachée aux écoles primaires Charles Péguy fondées par Madame Daniélou. Puis elle revint définitivement à Beaune soigner sa mère malade. Une période difficile s'ouvre alors. Pour vivre, elle donne des cours de latin et de grec et fait de l'accompagnement scolaire aux enfants beaunois, dont certains parlent encore aujourd'hui avec recueillement. Elle fut quelques temps engagée au Saint-Cœur, mais son esprit éclairé lui valut des rancœurs et elle fut vite écartée. Alors elle fit des remplacements dans les collèges publics de Beaune. Pour cela, Roger Duchet, maire de Beaune, la fit plancher, à la suggestion du bibliothécaire du Sénat, sur Xavier Forneret, seul Beaunois reconnu par l'histoire littéraire de la France.

Après l'incendie de la bibliothèque municipale à l'hôtel de ville en 1936, les collections avaient été dispersées entre la mairie et un local provisoire, une maison sise rue de la Poste. Il fallait tout réorganiser, le classement des collections anciennes provenant des couvents supprimés en 1790 – ceux-ci avaient pourtant été catalogués par Gélicot lors de l'ouverture de la bibliothèque dans l'ancien presbytère, puis par Jules Pautet lors de son transfert à l'hôtel de ville – et ouvrir une section de prêt de livres.

Pour celle-ci, elle institua le prêt de livres par fiches – système newark - et non sur registre, ce qui était nouveau. Elle créa très vite une salle d'études où tous les collégiens avaient du plaisir à se rendre. Mais attention, nous n'étions pas admis avant 16 ans et nos lectures étaient surveillées ! « L'esprit Sainte-Marie de Neuilly » était là, certes, mais nous étions conseillés et soutenus dès que nous entreprenions des études. Ainsi, au premier cours d'histoire du Moyen-âge en propédeutique, les jeunes Beaunois étaient signalés et repérés par Monsieur Folz, notre maître à tous.

¹ Paul MASSON qui créa un des premiers domaines viticoles en Californie était son grand-oncle. Elle me racontait les repas de famille qu'il organisait quand il revenait à Beaune à l'hôtel de la Poste, où il apportait d'Amérique des fruits à l'époque « exotiques ». NDLR : Paul Masson fait l'objet d'une notice sur le blog du CBEH, cbeblog.wordpress.com.

Dans cette fonction, Marguerite Masson avait alors des contacts avec différentes personnalités intellectuelles :

- Georges-Henri Rivière, qui organisait le Musée du vin et qui faisait parvenir à la Bibliothèque tous les catalogues des expositions parisiennes,
- M. Tyler, qui fut ambassadeur des Etats-Unis à Londres et propriétaire du château d'Antigny. Il écrivit une histoire en quatre volumes des « Ducs Valois de Bourgogne ».
- Eldon Kaye qui fit sa thèse sur Xavier Forneret
- Le pasteur Fromenthal qui faisait sa thèse sur les protestants en Bourgogne.

Mais plus que tout, ce qui l'animait, c'était le catalogage de certains incunables non encore étudiés par Hélène Bouchard, archiviste paléographe, et les livres du XVI^e siècle qu'elle abordait aussi au niveau du contenu grâce à sa connaissance du grec et du latin.

Elle aimait aussi le contact avec le public du prêt, mais que ce soit pour les adultes ou pour les adolescents, les lectures étaient surveillées. On évitait les documentaires sur la Guerre d'Algérie et surtout les livres où l'on parlait d'homosexualité, fût-ce des thèses comme « L'enfance de Gide » de Jean Delay, classée à « l'enfer ». Cependant - notamment lors des séances de prêt du mercredi soir de 20h à 22h, dont les usagers étaient des habitués - ses remarques acides étaient très appréciées et recherchées, particulièrement lors des échanges avec François Mortureux, son adjoint pendant deux ans. Celui-ci classa les livres des XVII^e et XVIII^e siècles, mais leurs caractères trempés ne s'accordaient guère.

Elle avait le souci de sa succession. Alors que j'étais jeune licenciée d'histoire en 1966 et désireuse de préparer l'Ecole normale supérieure de bibliothécaire qui venait de se créer, Marguerite Masson m'a présentée à l'inspecteur des bibliothèques, André Masson. Celui-ci m'a incitée, avec son soutien, à présenter directement ma candidature au maire de Beaune, Monsieur Perriaux. La Direction du Livre m'avait donné comme objectif de créer une bibliothèque conservant les collections anciennes et assurant le développement de la lecture publique avec, entre autres, une section jeunesse et une discothèque de prêt, le local rue de la Poste n'étant qu'un local provisoire.

Le 1^{er} janvier 1967, je commençais ma carrière en entreprenant une formation assurée par les bibliothèques universitaire et municipale de Dijon.

Marguerite Masson vint encore quelques années, dans l'après-midi, à la réserve de la bibliothèque pour faire des « cahiers » par matières des incunables et des livres du XVI^e siècle, ce qui rendit bien des services à ses successeurs. En liaison avec la paroisse, elle entreprit de mettre en valeur les tapisseries de Notre-Dame sur la vie de la Vierge, en assurant des permanences pour les visites dans un local attenant au presbytère.

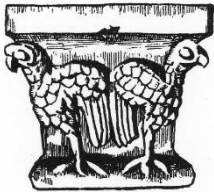
Malgré la maladie, son esprit toujours vif continuait de suivre la politique, son luxe étant de s'abonner au *Monde*. Son plaisir était de revoir ses nièces, mais surtout de faire connaissance de ses petits-neveux.

Son engagement chrétien la conduisit à s'occuper d'un sans-domicile de confession musulmane qu'elle logea dans une petite pièce de l'ancien couvent des minimes appartenant aux Fils de France. Elle ne s'intéressa jamais au déménagement de la bibliothèque, qu'elle ne vint jamais visiter. La nouvelle bibliothèque avait délogé son protégé.

En février 1977, son état s'aggrava. Elle mourut à l'hôpital le 17 mars, entourée de sa famille.

Bernadette BLANDIN
ancien Conservateur en Chef
de la Bibliothèque municipale de Beaune

COTISATIONS 2020



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

Bulletin d'abonnement 2020

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUNE

1 rue du Tribunal, 21200 Beaune, 03.80.22.47.68



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

Site internet : cbehblog.wordpress.com ; courriel : cbeh@wandoo.fr

NOUVELLE ADHÉSION 2020

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone :

Courriel : Site internet :

Souhaite recevoir les bulletins : sous forme électronique sur papier

Adhère au Centre Beaunois d'Études Historiques pour l'année 2018 en tant que membre :

Individuel : 35€
 Couple : 40€

Bienfaiteur : 45€
 Grand partenaire : 150€

(Adhésion gratuite pour les étudiants de moins de 25 ans)

À retourner accompagné de votre règlement au
Centre beaunois d'études historiques 1 rue du Tribunal 21200 Beaune

Une facture acquittée sera adressée aux entreprises et domaines viticoles à réception du règlement

Nous rappelons à nos adhérents que l'acquiescement de la cotisation annuelle leur offre les avantages suivants :

Participation de droit à l'Assemblée Générale
Gratuité des bulletins et du Recueil annuel des travaux
Gratuité d'accès aux expositions des Musées de Beaune